



**CÉGEP RÉGIONAL
de LANAUDIÈRE
à L'Assomption**

Cégep régional de Lanaudière
à L'Assomption
180, rue Dorval
L'Assomption (Québec)
J5W 6C1

Téléphone 450 470 0922
Télécopieur 450 589 8926
Site Internet www.collanaud.qc.ca

Plan d'aide à la réussite

2008-2013

Ensemble, réussissons maintenant !

Avis favorable de la commission des études, le 6 mai 2008

Adopté par le conseil d'établissement, le 11 juin 2008

La commission des études du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption a confié l'élaboration de ce Plan d'aide à la réussite à un sous-comité, dont la liste complète des membres figure à la fin du document.

Coordination

Marie-Andrée Trudel, adjointe pédagogique

Recherche et rédaction

Natalie Verreault, conseillère pédagogique

Soutien technique

France Perreault, secrétaire

Avis favorable donné par la commission des études du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption, le 6 mai 2008.

Afin d'alléger le texte, le genre masculin est utilisé dans ce document pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Table des matières

Introduction	2
Mise en contexte	3
Constats	5
Orientations, objectifs et actions	7
Cibles	22
Mise en application	30
Conclusion	32

Introduction

Le Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption est l'un des trois collèges constituants du Cégep régional de Lanaudière, une entité régionale créée en 1998 pour répondre aux besoins de la région en matière d'éducation postsecondaire. L'année 2008 marque son 10^e anniversaire en tant qu'établissement d'enseignement général et professionnel public.

Le Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption possède sa propre culture, partageant avec les deux autres collèges constituants de Joliette et de Terrebonne une même mission et certains services, mais profitant de sa propre autonomie sur le plan de la pédagogie. Depuis quelques années, la clientèle du collège n'a cessé de croître. À l'automne 2007, le collège accueillait ainsi plus de 1500 étudiants inscrits dans ses huit programmes, dont trois programmes de formation préuniversitaire et cinq programmes de formation technique. En plus de leur offrir un enseignement de qualité, le collège a mis à la disposition des étudiants des activités culturelles et sportives en vue de créer un milieu de vie stimulant et propice à leur épanouissement personnel.

Depuis les débuts du collège, la réussite des étudiants s'est inscrite au premier rang des préoccupations et au cœur des actions des enseignants ainsi que de tout son personnel¹. À cet égard, un premier plan de réussite couvre la période de 2000 à 2003. Un deuxième, adopté en 2004, vient à échéance en 2007. Le troisième plan de réussite est quinquennal ; il sera mis en application à compter de la session d'automne 2008 jusqu'à son échéance à la fin de la session d'hiver 2013. Résultant d'un travail de collaboration entre les membres d'un sous-comité de la commission des études, il a permis de déterminer les nouveaux enjeux que pose la réussite. Ainsi, le plan de réussite 2008-2013 définit les orientations à prendre pour les cinq prochaines années, fixe des objectifs pertinents, suggère des actions à entreprendre dans le milieu et précise des cibles à atteindre.

Ce plan de réussite vient orienter l'affirmation d'une vision commune de la réussite pour tous les intervenants du milieu. Il devra notamment évoluer au rythme des étudiants, des enseignants et de l'ensemble du personnel. Ainsi, comme il se veut souple et dynamique, ses actions seront réévaluées annuellement pour s'ajuster aux besoins et aux réalités nouvelles tributaires d'un environnement complexe et changeant.

¹ L'expression « tout le personnel » fait référence au personnel de direction, professionnel et de soutien.

Mise en contexte

Mettre les opérations en contexte

Le plan de réussite 2008-2013 s'appuie sur la mission² que s'est donnée le Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption. Il met notamment de l'avant l'importance de la réussite et de la diplomation des étudiants et fait la promotion d'une gestion axée sur la responsabilisation de l'ensemble du personnel. Par ailleurs, ce plan de réussite s'inscrit dans les orientations du Plan d'actions stratégiques 2008-2013 intitulé *Ensemble, osons maintenant !* Or, l'orientation première du Plan d'actions stratégiques est d'offrir un environnement éducatif stimulant, tant aux étudiants, aux enseignants qu'à l'ensemble du personnel.

La réussite est une responsabilité partagée entre les étudiants, les enseignants de même que les membres de tout le personnel. Elle peut se définir comme un ensemble complexe d'interventions ayant chacune pour objectif de soutenir les étudiants tout au long de leur projet de formation. En cela, elle est intimement liée au projet éducatif du collège.

Cette conception de la réussite est ici schématisée par une ellipse contenant les actions qui sous-tendent les sept actes du projet éducatif³. Les acteurs sont représentés par de plus petites ellipses à chaque extrémité du triangle, la réussite étant placée au centre de ce dernier.

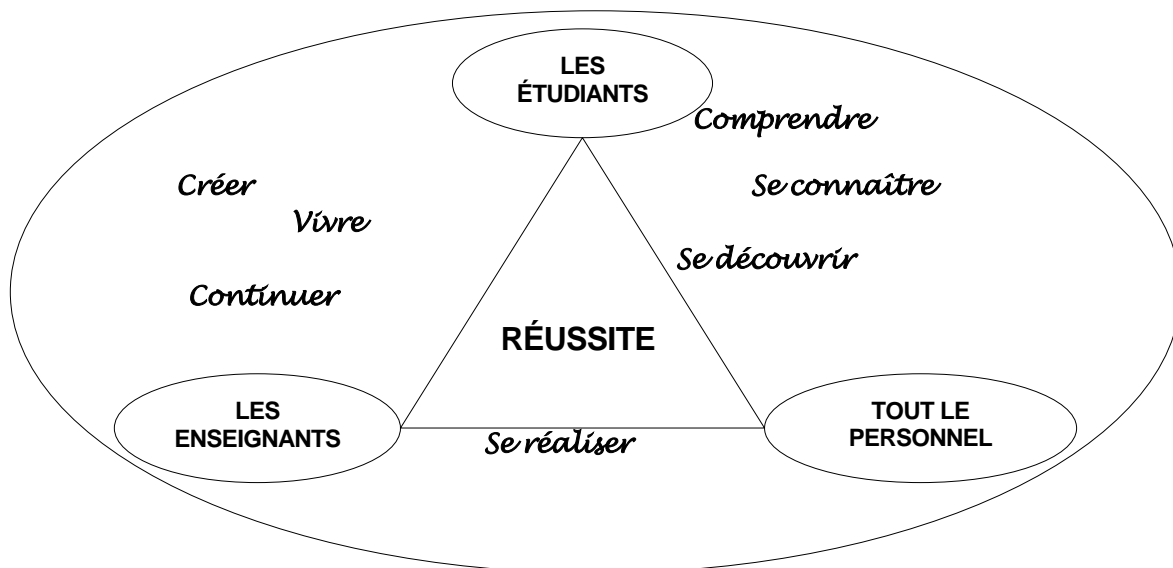


FIGURE 1

Schéma de la conception de la réussite

Source : Sous-comité de la Commission des études pour l'élaboration du Plan de réussite 2008-2013

² L'énoncé de mission se retrouve sur le site Internet du collège : <http://www.collanaud.qc.ca>

³ Le projet éducatif est disponible sur le site Internet du collège, à l'adresse suivante : http://www.collanaud.qc.ca/Repertoire/000139/Fichiers/projet_ed04.pdf

Il va de soi que le plan de réussite 2008-2013 maintient les mesures qui ont déjà fait leur preuve dans le passé, en aidant les étudiants à persévérer et à réussir. À partir de maintenant, les défis à relever concernent plus particulièrement la clientèle émergente⁴ et ses besoins spécifiques. De plus, la nécessité d'adapter les méthodes pédagogiques au profil évolutif des élèves issus de la réforme du renouveau pédagogique au secondaire, l'impact des technologies de l'information sur l'enseignement et l'apprentissage ainsi que les besoins exprimés par le marché du travail en matière de formation technique demandent un traitement privilégié. Enfin, la réussite des garçons constitue une préoccupation majeure et des moyens concrets devront être pris en vue de la favoriser pour le plus grand nombre d'entre eux. Devant de tels enjeux, il demeure de la plus grande importance d'assurer la meilleure collaboration possible entre les intervenants concernés de près ou de loin par la réussite.

⁴ On entend par clientèle émergente la clientèle admissible au programme de service d'aide à l'intégration des élèves en difficulté (SAIDE). Ce programme permet, par exemple, de fournir l'aide d'un pair pour effectuer la prise de notes dans les cours, ou encore d'offrir des services de tutorat.

Constats

Intégrer les acquis

Le plan de réussite 2004-2007, privilégiant un certain nombre d'actions structurantes, sert d'assise à la version actuelle. Y sont notamment réaffirmées l'appropriation du plan de réussite par l'ensemble de la communauté collégiale, la mise en œuvre des outils de mesure de la réussite, l'implication des membres des comités de programmes et des départements, l'intégration de la vie étudiante dans la vie pédagogique, l'évaluation systématique du plan sur une base annuelle et finalement, son évaluation finale. Par ailleurs, les conclusions du bilan triennal du dernier plan de réussite sont endossées par celui de 2008-2013. Quelques-unes de ses suggestions se retrouvent en effet, en tout ou en partie, dans les orientations, les objectifs et les actions du plan de réussite actuel (voir Tableau 1).

Tableau 1

Orientations, objectifs et actions du Plan d'aide à la réussite 2008-2013 liés aux suggestions du bilan triennal du Plan institutionnel d'aide à la réussite 2004-2007

SUGGESTIONS DU BILAN TRIENNAL DU PLAN INSTITUTIONNEL D'AIDE À LA RÉUSSITE 2004-2007	PLAN D'AIDE À LA RÉUSSITE 2008-2013		
	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS
Une terminologie pour tous	1	7	1.24
Une mobilisation constante	1	7	1.23 ; 1.25 ; 1.26
La stabilisation des cibles	2	1	2.3
Des mesures adaptées à la formation générale	1	2	1.5
Des mesures adaptées à la problématique des garçons	1	6	1.20
Des activités qui favorisent la réussite	2	1	2.5
Vers une démocratisation des pratiques	2	1	2.6

Source : Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption, *Bilan du Plan institutionnel d'aide à la réussite 2004-2007*, p. 61 à 62.

En vue d'assurer le recours à une terminologie commune, il est tout d'abord proposé de rendre disponibles des gabarits. Ceux-ci permettront de standardiser la documentation relative à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des mesures d'aide à la réussite. Ils viendront également faciliter la rédaction et, par la suite, la lecture des plans et des bilans. On retrouve cette suggestion sous l'orientation 1, à l'objectif 7 et à l'action 1.24. Puis, vient la question relative à la révision des cibles 2004-2007 qui devront viser des résultats supérieurs à ceux du réseau des collèges publics, tout en étant réalistes et signifiants pour le milieu. Nous retrouvons cette suggestion sous l'orientation 2, à l'objectif 1 et à l'action 2.3.

Le traitement de la suggestion concernant les mesures d'aide a ensuite posé problème. Les mesures d'aide adaptée à la formation générale auraient en effet été plutôt appliquées aux cours de formation spécifique, ceci bien qu'on favorise l'intégration des disciplines de formation générale dans les plans de réussite des comités de programmes. Conformément à l'orientation 1, dans son objectif 2, demandant d'accroître les taux de réussite des cours de première session, et à l'action 1.5, il y aura ainsi lieu d'élaborer, de mettre en œuvre, puis d'évaluer des mesures d'aide à la réussite adaptées à la formation générale. Par ailleurs, la réussite des garçons demeure problématique. À cet égard, un comité de programme s'est penché sur l'analyse et le suivi d'un groupe cible. L'importance accordée à l'amélioration du taux de réussite des garçons en première session, par la mise en œuvre de mesures ou la mise sur pied de projets ou d'activités parascolaires, se reflète dans l'orientation 1, à l'objectif 6 qui vise à favoriser la réussite d'un plus grand nombre de garçons par les actions 1.20 à 1.22 inclusivement.

Enfin, poursuivant l'analyse du plan de réussite 2004-2007, nous avons constaté qu'outre des mesures d'aide à la réussite mises en place, certaines activités liées à la réussite s'étaient organisées de façon spontanée dans le milieu. Aussi, est-il pertinent d'établir un relevé des activités, des événements, des actions, des moyens et des services et de les faire connaître aux intervenants. Le déploiement d'un ou de plusieurs projets porteurs pourrait notamment témoigner de la responsabilité partagée et de l'engagement des intervenants concernés et viendrait répondre à la suggestion 2, soit l'importance d'une mobilisation constante. Il conviendrait également d'encourager la participation des étudiants aux activités liées à la réussite. En raison de l'importance accordée aux préoccupations qui précèdent, il a été jugé opportun d'en faire une orientation générale. Il s'agit de l'orientation 2 qui comporte un objectif et six actions. Cette orientation vise à favoriser l'échange de l'information et le partage des connaissances ainsi qu'à se doter d'espaces, réels ou virtuels, permettant d'améliorer la communication entre les intervenants et avec les étudiants.

Orientations, objectifs et actions

Fixer des orientations et des objectifs en vue de mener des actions

Au fil de son histoire, le Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption a eu à raffiner son approche de la réussite. Étant perçue et analysée comme un phénomène dynamique, la réussite a suivi l'évolution des mentalités et des pratiques pédagogiques du collège. À cet effet, la succession de trois plans de réussite depuis la création de l'institution se présente comme un continuum où les orientations, les objectifs et les actions liés à la réussite se précisent petit à petit.

Le premier plan est caractérisé par l'instrumentalisation. En effet, il importe d'abord de fixer un cadre théorique par l'appropriation des concepts de réussite, de plan de réussite et de mesures d'aide à la réussite. Des outils de suivi sont produits, tels les indicateurs et les cibles, permettant l'analyse des données internes et leur comparaison avec celles du réseau. Enfin, sont créés les plans d'aide à la réussite et les bilans.

Le deuxième plan de réussite en est un d'expérimentation. Il est surtout marqué par la mise en application des acquis. Il permet notamment de vérifier la qualité des outils de suivi et l'efficacité de leur utilisation par les intervenants du milieu. La période d'exercice du deuxième plan de réussite est ponctuée d'essais et d'erreurs, en ce qui a trait aux moyens et aux mesures d'aide à la réussite expérimentés ainsi qu'aux services qui y sont affectés.

Quant au troisième plan de réussite, il en sera un d'intégration et de consolidation. Sa mise en œuvre permettra une plus grande cohésion chez les intervenants de la réussite. La représentation graphique de la conception de la réussite par l'ellipse en rend compte (voir la figure 1, p. 3.). Ce plan invite les intervenants à assimiler les expérimentations faites précédemment et à consolider les acquis. Il suggère une amélioration des méthodes de travail, en procédant notamment à une évaluation systématique des mesures d'aide à la réussite, des moyens et des actions mis en œuvre ainsi qu'à un suivi attentif de l'application du plan de réussite dans les services.

Le principal enjeu des cinq prochaines années sera donc l'intégration et la consolidation des savoirs et des savoir-faire. Dans ses orientations, le plan de réussite 2008-2013, *Ensemble, réussissons maintenant !*, s'inspirant du Plan d'actions stratégiques 2008-2013, fait à cet égard référence au concept de la responsabilité partagée de la réussite. Les trois orientations de la réussite vont dans ce sens et renvoient à des objectifs à atteindre par un ensemble d'actions.

Première orientation : Améliorer la réussite, la persévérance et la diplomation

La première orientation du plan de réussite invite à une amélioration de la réussite en général. Cela sous-entend que l'effet multiplicateur de l'intervention des services, des moyens et des mesures d'aide employés produise notamment un impact sur les indicateurs de la réussite. Or, les résultats des élèves du réseau collégial tendent à s'améliorer avec le temps, tandis que ceux du collège connaissent globalement la tendance contraire. Au cours des cinq prochaines années, un des principaux objectifs sera donc de corriger la situation. Ainsi, les taux de réussite, de réinscription et de diplomation devront s'accroître, les résultats des cohortes de l'automne 2008 à l'automne 2013 devenant supérieurs sinon égaux à ceux du réseau collégial. Plus précisément, des efforts seront faits afin de promouvoir la réussite auprès des étudiants et des intervenants, d'améliorer les taux de réussite des cours en première session, de soutenir les étudiants dans le passage du secondaire au collégial, d'augmenter les taux de persévérance et de diplomation, de favoriser la réussite d'un plus grand nombre de garçons et finalement, d'améliorer le soutien professionnel apporté au personnel enseignant.

Deuxième orientation : Accentuer la communication des intervenants entre eux et avec les étudiants

La deuxième orientation consiste à intensifier la communication entre les intervenants. Optimiser les échanges entre les intervenants pourrait notamment améliorer les pratiques existantes et leur efficacité. À cet égard, Il est nécessaire de créer des espaces de communication entre les intervenants et d'améliorer le partage de l'information à l'aide des outils disponibles. Ce que l'on vise particulièrement, c'est l'établissement d'un réseau de communication efficace sur l'aide à la réussite au collège.

Troisième orientation : Favoriser le développement intégral de la personne

La troisième orientation concerne le développement intégral de la personne. En effet, il y a lieu de favoriser la réussite des étudiants aux plans personnel et éducatif, en ne tenant pas uniquement compte des résultats scolaires. À ce propos, faisons référence aux services relatifs au programme SAIDE ainsi qu'à la mise en valeur de l'implication des étudiants dans des activités parascolaires et des réalisations autres qu'académiques. Il est nécessaire d'initier en outre des services ou de tenir des activités qui aideront les étudiants à confirmer leur orientation et à préciser leur projet de formation en lien avec leur avenir. Il s'agit en somme ici de favoriser la réussite au sens large, par la reconnaissance de l'implication des étudiants dans diverses activités parascolaires, la valorisation des réalisations autres qu'académiques ainsi qu'une plus grande implication des intervenants de la vie étudiante dans les activités de la vie pédagogique.

Orientation 1

Améliorer la réussite, la persévérance et la diplomation

Objectif 1 de 7 : Promouvoir la réussite auprès des étudiants et de l'ensemble des intervenants

- ✦ **Acquis à intégrer :** Un certain nombre d'activités ont déjà été réalisées. Cependant, les intervenants de la réussite n'ont pas tous été interpellés de la même manière et tous ne sont pas conscients de l'importance de leur rôle et de leur contribution à la réussite.
- ✦ **Cible pour 2013 :** Instauration d'activités renouvelables qui rejoignent le plus grand nombre possible d'intervenants
- ✦ **Indicateurs :** Le nombre et le type d'activités pertinentes réalisées en vue de promouvoir la réussite

Action 1.1	Action 1.2	Action 1.3
Informers les étudiants de l'importance de la réussite dans leur projet de formation ; soutenir et stimuler leur motivation	Maintenir et améliorer l'accueil par programme avant le début des classes en s'assurant d'interpeller tous les intervenants de la réussite	Sensibiliser les intervenants quant à l'importance du rôle qu'ils exercent au collège en ce qui a trait à la réussite
Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité
Enseignants, aide pédagogique individuel et conseiller à la vie étudiante	Adjoint à la direction, conseiller à la vie étudiante, enseignants, aide pédagogique individuel, technicien en service social	Adjoint à la direction

Objectif 2 de 7 : Accroître les taux de réussite des cours en première session

- ✦ **Acquis à intégrer :** Les taux de réussite en première session au collège tendent à diminuer d'année en année, tandis que ceux du réseau collégial ont plutôt tendance à augmenter.
- ✦ **Cible pour 2013 :** Augmentation des taux de réussite afin d'en diminuer les écarts avec ceux du réseau collégial.
- ⊕ **Indicateurs :** Les taux de réussite des cours en première session.

Action 1.4	Action 1.5	Action 1.6	Action 1.7
Concevoir et réaliser des projets d'heures d'encadrement permettant l'atteinte de cet objectif, notamment ceux consacrés aux centres d'aide	Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des mesures d'aide à la réussite ayant pour but d'atteindre cet objectif dans chaque programme ainsi que dans les disciplines de la formation générale et contributives	Mettre en place des stratégies pédagogiques adaptées aux étudiants de première session	Encourager et maintenir le développement des compétences en méthodologie du travail intellectuel et les périodes d'initiation à la bibliothèque
Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité
Enseignants	Enseignants, conseiller pédagogique	Adjoint à la direction, enseignants, conseiller pédagogique	Technicien en documentation et enseignants
Action 1.8	Action 1.9	Action 1.10	Action 1.11
Dépister et encadrer les étudiants à risque	Revoir le processus d'encadrement des étudiants qui ont moins de 70 % de moyenne générale au secondaire	Analyser la charge de travail des étudiants en comité de programme	Rencontrer les étudiants nouvellement admis au programme ; les accueillir et les intégrer sur une base individuelle
Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité
Enseignants et aide pédagogique individuel	Adjoint à la direction et aide pédagogique individuel	Membres des comités de programmes	Aide pédagogique individuel

Objectif 3 de 7 : Faciliter la transition du secondaire au collégial

- ✦ **Acquis à intégrer :** Certaines activités favorisant la réussite doivent être maintenues et d'autres, développées.
- ✦ **Cible pour 2013 :** Organisation et maintien d'activités facilitant la transition du secondaire au collégial.
- ✦ **Indicateurs :** Le nombre et le type d'activités mises en place pour faciliter la transition du secondaire au collégial.

Action 1.12	Action 1.13	Action 1.14	Action 1.15
Sensibiliser les étudiants aux principaux obstacles qui font entrave à la réussite, lors des journées portes ouvertes, des journées d'accueil par programmes et en classe	Maintenir et améliorer l'activité portes ouvertes et la rencontre des parents en début d'année	Préparer les enseignants à adapter leurs stratégies pédagogiques pour accueillir les étudiants issus de la réforme du renouveau pédagogique	Maintenir l'encadrement des étudiants inscrits dans les équipes sportives intercollégiales, les activités culturelles et communautaires
Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité
Adjoint à la direction, conseiller à la vie étudiante, enseignants et aide pédagogique individuel	Adjoint à la direction, enseignants, aide pédagogique individuel, conseiller à la vie étudiante, secrétaire, préposé à la sécurité et manoeuvre	Adjoint à la direction, conseiller pédagogique et membres des comités de programmes	Conseiller à la vie étudiante

Objectif 4 de 7 : Hausser les taux de réinscription en troisième session

- ✦ **Acquis à intégrer :** Dans les MP⁵ et les TP, les taux de réinscription en troisième session sont fluctuants, bien que supérieurs à ceux du réseau collégial.
- ✦ **Cible pour 2013 :** Augmentation des taux de réinscription en troisième session jusqu'à un niveau de stabilisation.
- ✦ **Indicateurs :** Les taux de réinscription en troisième session.

Action 1.16	Action 1.17	Action 1.18
Cibler les étudiants de première session ayant accumulé deux échecs ou plus et intervenir auprès d'eux à la mi-session	Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des mesures d'aide à la réussite permettant d'augmenter les taux de réinscription en troisième session dans les programmes concernés	Maintenir les rencontres individuelles pour les étudiants visés par le Règlement sur la réussite
Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité
Technicien en administration, aide pédagogique individuel et enseignants	Enseignants et conseiller pédagogique	Aide pédagogique individuel

⁵ Au même collège (MC), dans un même programme (MP) et dans tout programme (TP).

Objectif 5 de 7 : Augmenter les taux de diplomation⁶

- ✦ **Acquis à intégrer :** Les taux de diplomation dans le même programme et dans tous les programmes au collège, deux ans après la durée prescrite du programme, tendent à diminuer légèrement avec le temps, tandis que ceux du réseau collégial augmentent.
- ✦ **Cible pour 2013 :** Augmentation du nombre de diplômés afin de renverser la tendance à la baisse.
- ⊕ **Indicateurs :** Les taux de diplomation au même collège, dans un même programme et dans tout programme.

Action 1.19
Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des mesures d'aide à la réussite dans les programmes concernés qui permettent la diplomation dans les délais prescrits par le ministère
Responsabilité
Enseignants, conseiller pédagogique

⁶ Le taux de diplomation de référence est le taux de diplomation deux ans après les délais prescrits par le programme d'études, soit quatre ans pour les programmes préuniversitaires et cinq ans pour les programmes techniques.

Objectif 6 de 7 : Favoriser la réussite d'un plus grand nombre de garçons

- ✦ **Acquis à intégrer :** Malgré l'évidence d'une préoccupation concernant la réussite des garçons, aucune mesure n'a été mise de l'avant pour leur offrir davantage d'encadrement.
- ✦ **Cible pour 2013 :** Élaboration, mise en œuvre et évaluation des mesures d'aide à la réussite pour les garçons.
- ✦ **Indicateurs :** Les mesures mises en œuvre pour la réussite des garçons, les taux de réussite en première session et les taux de réinscription en troisième session des garçons.

Action 1.20	Action 1.21	Action 1.22
Expérimenter des projets pour la réussite des garçons dans les programmes où cela est nécessaire	Promouvoir les activités parascolaires auprès des garçons	Être attentif au problème soulevé par la réussite des garçons ; prendre connaissance des recherches sur la question et les diffuser afin d'intervenir dans le milieu
Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité
Enseignants	Conseiller à la vie étudiante	Conseiller pédagogique

Objectif 7 de 7 : Améliorer le soutien aux enseignants

- ❖ **Acquis à intégrer :** Les enseignants devraient pouvoir bénéficier d'un soutien constant en matière de réussite.
- ❖ **Cible pour 2013 :** Ajout d'actions spécifiques en vue de soutenir les enseignants.
- ❖ **Indicateurs :** Le nombre et le type d'actions posées pour le soutien aux enseignants.

Action 1.23	Action 1.24	Action 1.25	Action 1.26
Produire et diffuser les données permettant de faire l'analyse des indicateurs dès qu'elles sont disponibles et offrir un soutien professionnel aux enseignants selon les besoins (par exemple, en produisant des données ventilées par sexes)	Produire et rendre disponibles des gabarits afin de faciliter la production, le traitement et le suivi de la réussite	Offrir un soutien professionnel aux enseignants dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures d'aide à la réussite	Faire connaître aux enseignants la liste des étudiants à risque, par programme, dès le début des cours de première session (dont la moyenne générale au secondaire est inférieure à 70 %) et ceux qui ont accumulé deux échecs ou plus à la première session d'études
Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité
Adjoint à la direction et conseiller pédagogique	Adjoint à la direction et conseiller pédagogique	Conseiller pédagogique	Aide pédagogique individuel
Action 1.27	Action 1.28	Action 1.29	Action 1.30
Encourager le développement des compétences TI (technologies de l'information) des enseignants en fonction des besoins dérivant des profils TI des étudiants	Organiser pour les enseignants des ateliers portant sur le programme SAIDE	Demeurer vigilant en ce qui a trait à la réussite des étudiants ; prendre connaissance des recherches portant sur le sujet et les diffuser ; intervenir dans le milieu	Développer et structurer un programme d'insertion des nouveaux enseignants au sein du collège tout en leur assurant un encadrement continu.
Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité
Adjoint à la direction et conseiller pédagogique	Répondant local du SAIDE et conseiller pédagogique	Conseiller pédagogique	Adjoint à la direction, conseiller pédagogique et départements
Action 1.31			

Maintenir un soutien pédagogique auprès des enseignants par une veille sur la pédagogie et par la tenue d'activités susceptibles de favoriser l'échange entre les intervenants.
Responsabilité
Conseiller pédagogique

Orientation 2

Accentuer la communication des intervenants entre eux et avec les étudiants

Objectif : Maximiser l'aide à la réussite

- ✦ **Acquis à intégrer :** Les actions visant à améliorer la réussite au collège sont nombreuses et plusieurs d'entre elles sont méconnues des intervenants; il faut donc créer des espaces favorables aux échanges sur la réussite entre les intervenants et, particulièrement, avec les étudiants.
- ✦ **Cible pour 2013 :** Élaboration d'un réseau⁷ de communication efficace entre les différents intervenants dans le dossier de l'aide à la réussite
- ✦ **Indicateurs :** Le nombre d'outils de communication utilisés et d'utilisateurs, le type d'activités organisées et le nombre de participants.

Action 2.1	Action 2.2	Action 2.3	Action 2.4	Action 2.5	Action 2.6
Échanger l'information relative aux étudiants en difficulté dans le cadre de rencontres de comité de programmes plus fréquentes et en assemblée départementale	Faire la promotion des interventions gagnantes d'aide à la réussite et en favoriser le partage entre les programmes	Faire des comités de programme des lieux d'échange sur les indicateurs, les mesures d'aides à la réussite et les cibles afin qu'ils soient davantage signifiants	Favoriser le partage de l'information relative aux absences répétitives ou prolongées des étudiants au collège, à l'aide des outils de communication disponibles	Encourager la création d'espaces réels et virtuels afin de favoriser le partage de l'information entre les intervenants dans le dossier de la réussite.	Encourager l'utilisation des différents outils de communication disponibles afin de faciliter les échanges entre les enseignants et avec les étudiants (DECclic, clavardage, forums de discussion, messagerie interne d'Omnivox)
Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité

⁷ Ce que l'on entend par réseau, c'est une communication accrue entre les intervenants dans des espaces réels ou virtuels consacrés à la réussite, par exemple des rencontres de comités de programme, des communications entre les responsables de la vie étudiante et les autres intervenants de la réussite à l'aide des différents outils de communication disponibles.

Membres des départements et des comités de programme	Conseiller pédagogique et membres des comités de programme	Membre des comités de programme, conseiller pédagogique, adjoint pédagogique et API	Conseiller pédagogique et API	Adjoint à la direction et conseiller pédagogique	Adjoint à la direction et conseiller pédagogique
--	--	---	-------------------------------	--	--

Orientation 3

Favoriser le développement intégral de la personne

Objectif 1 de 3 : Faciliter l'encadrement des étudiants engagés dans les activités communautaires, culturelles et sportives en intégrant davantage les responsables de la vie étudiante à la vie pédagogique

- ✦ **Acquis à intégrer :** L'engagement des étudiants dans des activités de la vie étudiante favorise le développement intégral de la personne et exerce une influence positive sur la réussite. L'encadrement de ces étudiants par les responsables de la vie étudiante devrait être facilité.
- ✦ **Cible pour 2013 :** Mise en place d'outils de communication afin de faciliter l'encadrement des étudiants engagés dans les activités de la vie étudiante.
- ✦ **Indicateur :** Les outils de communication utilisés par les intervenants de la vie étudiante.

Action 3.1	Action 3.2
Mettre en place des outils de communication permettant de faciliter l'encadrement des étudiants et de transmettre les informations pertinentes aux intervenants	Organiser des rencontres permettant d'intégrer la vie étudiante à la vie pédagogique
Responsabilité	Responsabilité
Adjoint à la direction et conseiller pédagogique	Adjoint à la direction et adjoint à la vie étudiante

Objectif 2 de 3 : Offrir un environnement éducatif stimulant et signifiant

- ✦ **Acquis à intégrer :** L'environnement éducatif, déjà stimulant et signifiant, pourrait s'améliorer notamment par une plus grande valorisation des étudiants et une meilleure reconnaissance de l'effort scolaire et extrascolaire.
- ✦ **Cible pour 2013 :** Intégration dans l'environnement éducatif d'activités de reconnaissance qui valorisent la réussite scolaire, extrascolaire et parascolaire.
- ✦ **Indicateur :** Le nombre et le type d'activités organisées, offertes et maintenues.

Action 3.3	Action 3.4	Action 3.5	Action 3.6
Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance des étudiants à leur programme par la mise en place d'activités d'intégration	Valoriser l'implication et l'effort en faisant connaître les réalisations académiques et extrascolaires des étudiants	Mettre en valeur les anciens étudiants qui se sont illustrés au plan personnel ou professionnel	Maintenir la fête des finissants dans certains programmes
Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité
Adjoint à la direction, enseignants et aide pédagogique individuel	Adjoint à la direction, enseignants et conseiller à la vie étudiante	Conseiller à la vie étudiante	Enseignants
Action 3.7			
Développer un sentiment d'appartenance à la vie pédagogique pour les enseignants et tout le personnel, par la création et la diffusion d'un bulletin d'information portant sur des sujets d'actualité en lien avec la pédagogie, les événements et les activités qui se déroulent au collège			
Responsabilité			
Adjoint à la direction et conseiller pédagogique			

Objectif 3 de 3 : Soutenir les étudiants dans leur projet de formation

- ✦ **Acquis à intégrer :** Une orientation adéquate des études est profitable aux étudiants ; leurs résultats scolaires en première session sont meilleurs, plus grande est leur persévérance aux études et plus fortes sont leurs chances de diplômé dans les délais prescrits.
- ✦ **Cible pour 2013 :** Élaboration et réalisation d'activités permettant de préciser l'orientation des étudiants.
- ✦ **Indicateur :** Le nombre d'activités pertinentes réalisées et le nombre de participants.

Action 3.8	Action 3.9	Action 3.10	Action 3.11
Promouvoir l'activité «Élève d'un jour» et organiser, en partenariat avec les intervenants des écoles secondaires concernées, des journées d'ateliers	Maintenir les visites dans les milieux de travail pour certains programmes	Maintenir les activités d'orientation rattachées aux journées portes ouvertes	Maintenir la journée de visite des représentants des universités
Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité	Responsabilité
Adjoint à la direction, aide pédagogique individuel et enseignants	Enseignants	Adjoint à la direction, aide pédagogique individuel et enseignants	Adjoint à la direction et aide pédagogique individuel

Cibles

Préciser des cibles d'intervention

Une intervention adéquate dans le domaine de la réussite nécessite une approche qui s'inscrive dans la culture institutionnelle telle qu'elle est endossée au jour le jour par les membres d'une communauté. Ainsi, le plan de réussite que mettra en application le Cégep régional Lanaudière à L'Assomption devra viser des cibles réalistes et qui correspondent aux besoins du milieu de vie qu'il constitue. À cet égard, en continuité avec les acquis des interventions des plans de réussite antérieurs, deux types de cibles ont été identifiées. Les premières cibles sont associées aux objectifs que l'on retrouve dans chacune des trois grandes orientations du plan de réussite 2008-2013.

Tableau 2

Présentation des cibles associées aux orientations générales

CIBLES	DESCRIPTIONS
1	Instauration d'activités renouvelables qui rejoignent le plus grand nombre possible d'intervenants
2	Augmentation des taux de réussite afin d'en diminuer les écarts avec ceux du réseau collégial
3	Organisation et maintien d'activités facilitant la transition du secondaire au collégial
4	Augmentation des taux de réinscription en troisième session jusqu'à un niveau de stabilisation
5	Augmentation du nombre de diplômés afin de renverser la tendance à la baisse
6	Élaboration, mise en œuvre et évaluation des mesures d'aide à la réussite pour les garçons
7	Ajout d'actions spécifiques en vue de soutenir les enseignants
8	Élaboration d'un réseau de communication efficace entre les différents intervenants dans le dossier de l'aide à la réussite
9	Mise en place d'outils de communication afin de faciliter l'encadrement des étudiants engagés dans les activités de la vie étudiante
10	Intégration dans l'environnement éducatif d'activités de reconnaissance qui valorisent la réussite scolaire et extrascolaire
11	Élaboration et réalisation d'activités permettant de préciser l'orientation des étudiants

Les deuxièmes cibles concernent le suivi des indicateurs de la réussite au collège. Elles sont basées sur l'analyse des statistiques extraites des tableaux indicateurs du cheminement scolaire de même que des tableaux PSEP, lesquels décrivent le profil scolaire des étudiants par programme.

Le mécanisme mis en branle pour déterminer le suivi de la réussite des étudiants a procédé à partir d'une conjonction d'indicateurs. En premier lieu, le taux de réussite moyen en première session de référence est basé sur une moyenne des trois dernières années des taux qui sont observés chez les cohortes A-2004, A-2005 et A-2006 (tableau indicateur de cheminement scolaire i2⁸). En second lieu, le taux de réinscription en troisième session de référence dans « même programme » et dans « tout programme » est calculé à partir d'une moyenne des trois dernières années des taux observés chez les cohortes A-2003, A-2004 et A-2005 pour les programmes préuniversitaires et techniques (tableau indicateur de cheminement scolaire i3a). En dernier lieu, le taux de diplomation de référence dans « même programme » et dans « tout programme » est celui calculé deux ans après la durée prescrite du programme, à partir d'une moyenne des taux observés chez les cohortes A-2000, A-2001 et A-2002 pour les programmes préuniversitaires⁹ et d'après une moyenne des taux observés chez les cohortes A-1999, A-2000 et A-2001 pour les programmes techniques¹⁰ (tableau indicateur de cheminement scolaire i4).

Par ailleurs, les indicateurs de la réussite au collège sont déterminés en fonction des résultats des cohortes observées dans tout le réseau collégial. Ainsi, il est souhaitable que les résultats des cohortes inscrites au collège soient équivalents ou supérieurs aux résultats observés chez les cohortes de l'ensemble du réseau collégial. C'est sur la base de ce critère que les cibles 2008-2013 ont été conçues.

⁸ i2, i3a, et i4 sont des numéros de tableaux PSEP (profil scolaire des étudiants par programme) et de tableaux indicateurs de cheminement scolaire.

⁹ Les données sont extraites de la troisième colonne, soit le pourcentage de diplômés après quatre ans.

¹⁰ Les données sont extraites de la quatrième colonne, soit le pourcentage de diplômés après cinq ans.

Tableaux 3 à 5

Présentation des cibles associées aux indicateurs de la réussite au collégial

Regroupement de tous les programmes

INDICATEURS	RÉSEAU	L'ASSOMPTION	CIBLE 2013
Taux de réussite en première session	81 %	84 %	85 %
Taux de réinscription en troisième session MP	56 %	64 %	65 %
Taux de réinscription en troisième session TP	72 %	72 %	74 %
Taux de diplomation deux ans après la durée prescrite MP	45 %	56 %	58 %
Taux de diplomation deux ans après la durée prescrite TP	55 %	62 %	64 %

Regroupement des programmes du secteur préuniversitaire

INDICATEURS	RÉSEAU	L'ASSOMPTION	CIBLE 2013
Taux de réussite en première session	83 %	83 %	85 %
Taux de réinscription en troisième session MP	66 %	67 %	68 %
Taux de réinscription en troisième session TP	75 %	74 %	80%
Taux de diplomation deux ans après la durée prescrite MP	53 %	60 %	61 %
Taux de diplomation deux ans après la durée prescrite TP	60 %	67 %	68 %

Regroupement des programmes du secteur technique

INDICATEURS	RÉSEAU	L'ASSOMPTION	CIBLE 2013
Taux de réussite en première session	85 %	87 %	88 %
Taux de réinscription en troisième session MP	67 %	72 %	73 %
Taux de réinscription en troisième session TP	75 %	76 %	77 %
Taux de diplomation deux ans après durée prescrite MP	43 %	48 %	49 %
Taux de diplomation deux ans après la durée prescrite TP	48 %	51 %	52 %

Programme Arts et Lettres (500.A1)

INDICATEURS	RÉSEAU	L'ASSOMPTION	CIBLE 2013
Taux de réussite en première session	83 %	84 %	85 %
Taux de réinscription en troisième session MP	66 %	65 %	68 %
Taux de réinscription en troisième session TP	72 %	70 %	73 %
Taux de diplomation deux ans après durée prescrite MP	52 %	58 %	55 %
Taux de diplomation deux ans après la durée prescrite TP	56 %	60 %	59 %

Programme Sciences de la nature (200.B0)

INDICATEURS	RÉSEAU	L'ASSOMPTION	CIBLE 2013
Taux de réussite en première session	89 %	90 %	91 %
Taux de réinscription en troisième session MP	71 %	69 %	72 %
Taux de réinscription en troisième session TP	86 %	83 %	87 %
Taux de diplomation deux ans après durée prescrite MP	61 %	63 %	63 %
Taux de diplomation deux ans après la durée prescrite TP	75 %	77 %	78 %

Programme Sciences humaines (300.A0)

INDICATEURS	RÉSEAU	L'ASSOMPTION	CIBLE 2013
Taux de réussite en première session	80 %	78 %	81 %
Taux de réinscription en troisième session MP	63 %	65 %	68 %
Taux de réinscription en troisième session TP	70 %	69 %	74 %
Taux de diplomation deux ans après durée prescrite MP	49 %	57 %	58 %
Taux de diplomation deux ans après la durée prescrite TP	53 %	59 %	60 %

Programme Archives médicales (411.A0)

INDICATEURS	RÉSEAU	L'ASSOMPTION	CIBLE 2013
Taux de réussite en première session	83 %	84 %	85 %
Taux de réinscription en troisième session MP	73 %	69 %	72 %
Taux de réinscription en troisième session TP	76 %	71 %	74 %
Taux de diplomation deux ans après durée prescrite MP	42 %	46 %	47 %
Taux de diplomation deux ans après la durée prescrite TP	46 %	48 %	50 %

Programme Techniques d'éducation à l'enfance (322.A0)

INDICATEURS	RÉSEAU	L'ASSOMPTION	CIBLE 2013
Taux de réussite en première session	88 %	89 %	91 %
Taux de réinscription en troisième session MP	75 %	74 %	78 %
Taux de réinscription en troisième session TP	78 %	77 %	82 %
Taux de diplomation deux ans après durée prescrite MP	53 %	53 %	57 %
Taux de diplomation deux ans après la durée prescrite TP	56 %	54 %	59 %

Programme Techniques de comptabilité et de gestion (410.12)

INDICATEURS	RÉSEAU	L'ASSOMPTION	CIBLE 2013
Taux de réussite en première session	83 %	88%	89%
Taux de réinscription en troisième session MP	62 %	65 %	66 %
Taux de réinscription en troisième session TP	73 %	72 %	75 %
Taux de diplomation deux ans après durée prescrite MP	38 %	42 %	43 %
Taux de diplomation deux ans après la durée prescrite TP	44 %	47 %	48 %

Programme Design d'intérieur (570.03)

INDICATEURS	RÉSEAU	L'ASSOMPTION	CIBLE 2013
Taux de réussite en première session	88 %	92 %	93 %
Taux de réinscription en troisième session MP	70 %	66 %	75 %
Taux de réinscription en troisième session TP	79 %	80 %	81 %
Taux de diplomation deux ans après durée prescrite MP	44 %	51 %	52 %
Taux de diplomation deux ans après la durée prescrite TP	49 %	55 %	56 %

Programme Techniques juridiques (310.C0)

INDICATEURS	RÉSEAU	L'ASSOMPTION	CIBLE 2013
Taux de réussite en première session	80 %	84 %	85 %
Taux de réinscription en troisième session MP	68 %	82 %	83 %
Taux de réinscription en troisième session TP	72 %	82 %	83 %
Taux de diplomation deux ans après durée prescrite MP	49 %	48 %	51 %
Taux de diplomation deux ans après la durée prescrite TP	52 %	49 %	58 %

Mise en application

Assurer la mise en application

Le plan de réussite 2008-2013 comporte trois orientations, onze objectifs et quarante-huit actions. Un ou plusieurs responsables de chacune des actions sont identifiés. À partir de ce plan de référence établi, les intervenants du milieu procéderont à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des mesures d'aide à la réussite ainsi qu'à la mise en application des moyens et des services offerts. Les plans de réussite des départements et des programmes devront en refléter la vision et s'inscrire dans ses orientations.

Le plan de réussite quinquennal adopte une stratégie globale en trois étapes, soit juguler la diminution d'abord, stabiliser par la suite les taux de réussite et enfin, en fonction des capacités de chaque programme, augmenter les résultats. Des cibles précises sont fixées, devant être atteintes dans la mesure du possible en cinq ans. Le tableau de mise en œuvre du plan d'aide à la réussite présente, en huit étapes, une chronologie des interventions.

Tableau 6
Étapes de mise en œuvre du Plan d'aide à la réussite 2008-2013

CHRONOLOGIE	ÉTAPES
1	Plans annuels d'aide à la réussite des départements et des programmes.
2	Mise en œuvre des plans d'aide à la réussite.
3	Bilans annuels des plans d'aide à la réussite et des programmes.
4	Rapports de suivi annuels.
5	Rencontres avec le sous-comité de la commission des études.
6	Réactualisation du plan d'aide à la réussite, au besoin.
7	Suggestions proposées à la commission des études.
8	Présentation d'un rapport final du Plan d'aide à la réussite aux diverses instances du collège.

Les plans annuels d'aide à la réussite relèvent d'abord des départements et des programmes. Les membres des comités de programme doivent notamment échelonner sur la période de cinq ans le degré d'atteinte des cibles liées aux indicateurs. C'est également à eux que revient la responsabilité d'établir une prévision de l'atteinte des cibles sur une base annuelle et d'identifier les moyens qu'ils entendent mettre en place pour y arriver. La direction du collège a ensuite la

charge de s'assurer de la mise en application du plan et du suivi. C'est à partir de l'évolution des indicateurs de la réussite, accessibles sur les systèmes d'information, et également en fonction des ajustements et des changements suggérés par les intervenants au long du processus que s'effectue l'opération. Un soutien professionnel est apporté de façon continue aux enseignants pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures d'aide à la réussite, de même que pour la recherche et la diffusion des informations statistiques.

Les différents services concernés, les membres des comités de programme et des départements des disciplines de la formation générale et contributives doivent répondre du suivi des actions et des cibles dans leurs plans et bilans annuels. Afin d'effectuer ces bilans, des gabarits sont mis à la disposition des personnes concernées. Chaque année, un rapport de suivi du plan d'aide à la réussite doit être produit par le conseiller pédagogique. Un sous-comité de la commission des études a de plus la responsabilité de soumettre, s'il y a lieu, des propositions visant à actualiser le plan d'aide à la réussite annuellement. La direction propose les correctifs à apporter, au besoin, à la commission des études. À la fin des cinq années, un rapport final doit être présenté aux diverses instances du collège.

Conclusion

Les orientations et les objectifs que s'est fixés le Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption, dans son Plan de réussite 2008-2013, ainsi que les actions qu'il entend mener en vue de remplir son mandat devront contribuer à relever les défis que ne manqueront pas de poser les enjeux nouveaux des cinq prochaines années. En plus de promouvoir notamment la réussite des études, la mise en œuvre du plan de réussite permettra de faciliter le passage des études secondaires aux études collégiales, de favoriser la réussite d'un plus grand nombre de garçons et de bonifier le soutien aux enseignants concernés par la réussite. Toutefois, il est certain que toutes ces actions ne pourront se réaliser dès la première année d'exercice du plan d'aide à la réussite. Certaines sont en effet plus simples à mettre en application alors que d'autres requièrent plus de temps ou font appel à la concertation entre un plus grand nombre d'intervenants.

Il faut souligner par ailleurs que le premier responsable de sa réussite demeure l'étudiant lui-même. Des intervenants viennent le soutenir tout au long de son projet de formation, en lui offrant des services, des moyens et des mesures d'aide adéquats. À ce propos, maximiser l'aide à la réussite conduit à une meilleure communication entre les intervenants et avec les étudiants. La création d'espaces consacrés à la réussite, la mise en application bien intégrée du plan d'aide à la réussite, la mise en valeur des étudiants engagés dans les activités scolaires et parascolaires, tout cela contribue à faire en sorte que le collège offre un environnement éducatif stimulant et signifiant pour les étudiants, pour les enseignants et pour tout le personnel.

Les membres du sous-comité de la commission des études avaient le mandat de livrer un plan d'aide à la réussite responsable et axé sur les vrais enjeux, contenant des objectifs signifiants, des actions réalisables et à la hauteur de ce qui peut être entrepris dans le milieu. Il a été soucieux de présenter une série de cibles réalistes et motivantes, associées d'une part, à des orientations générales particulièrement significatives et, d'autre part, aux indicateurs de la réussite. La mise en œuvre du plan d'aide à la réussite 2008-2013 permettra de répondre aux principaux défis qui se poseront au cours des cinq prochaines années et son application contribuera positivement à la réussite collégiale des étudiants.

Sous-comité de la commission des études

Membres

Romain BEAULIEU

Enseignant en philosophie

Benoît BROUSSEAU

Aide pédagogique individuel

Gilles GIARD

Enseignant en Techniques de comptabilité et de gestion

Denise MARTEL

Technicienne en administration

Alain PLOUFFE

Conseiller à la vie étudiante

Caroline ROY

Enseignante en histoire

Marie-Andrée TRUDEL

Adjointe pédagogique

Natalie VERREAULT

Conseillère pédagogique